

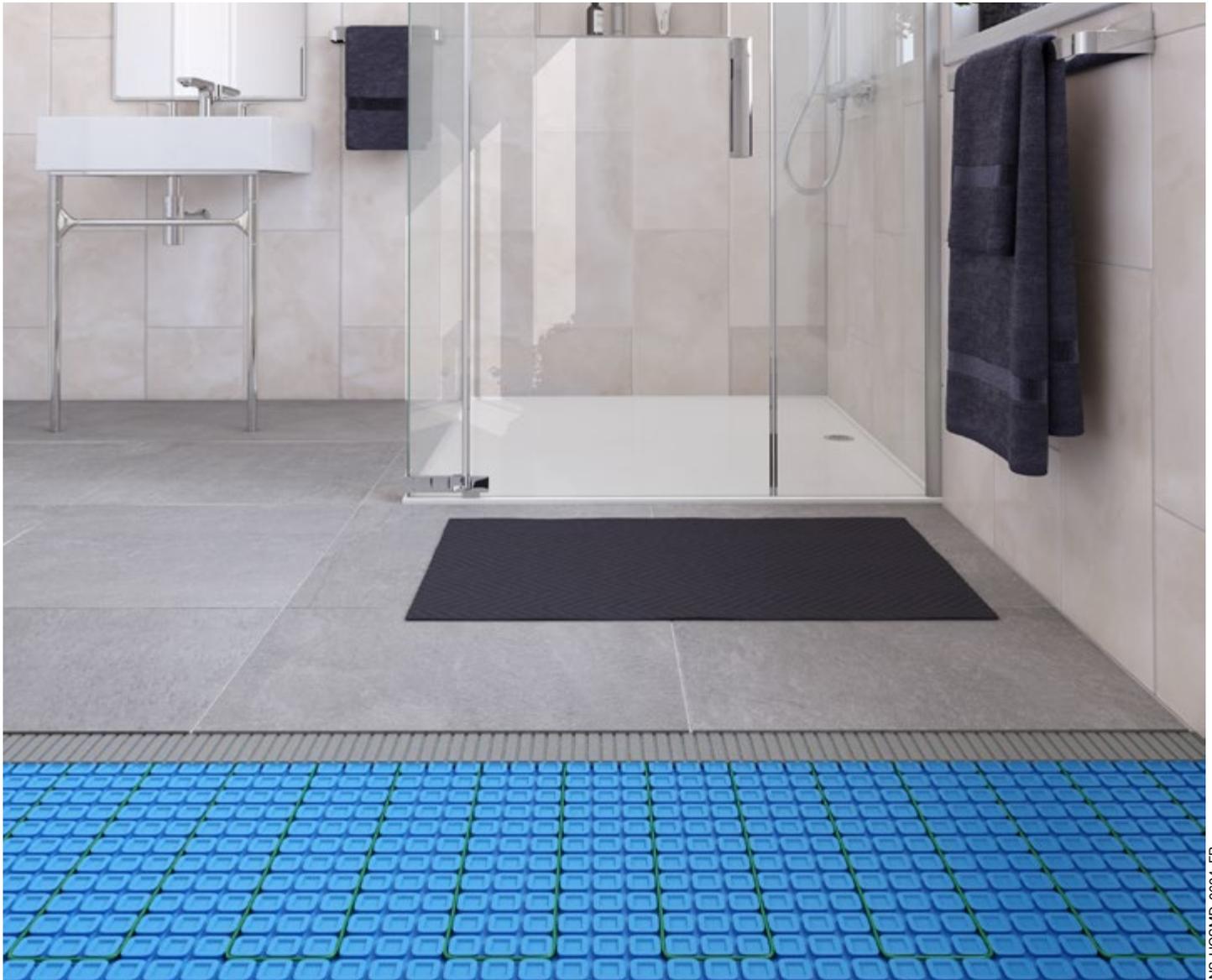


MEMBRANE DE DÉSOLIDARISATION POUR CÂBLE CHAUFFANT

GUIDE D'INSTALLATION

HGSMD - HGSMDF ROULEAU/FEUILLE

HGMD162-HGSMD054
HGSMDF



INS-HGSMD_0624_FR

MERCI DE VOTRE ACHAT !
BESOIN D'ASSISTANCE ? CONTACTEZ LE SERVICE À LA CLIENTÈLE DE STELPRO.

WWW.STELPRO.COM
ELEC.TECH@STELPRO.COM
1-844-STELPRO

INTRODUCTION

La membrane de désolidarisation °STELPRO brevetée réunit les avantages d'une membrane de désolidarisation et la facilité d'installation d'un système de plancher chauffant électrique.

La membrane °STELPRO peut être installée sur toute la surface du sous-plancher en tant que membrane de désolidarisation et de pontage de fissures. Le câble chauffant de °STELPRO est ensuite installé aux endroits où l'on désire avoir de la chaleur. Une fois le câble chauffant installé, vous pouvez installer le carrelage immédiatement, sans délai.



La membrane °STELPRO est une membrane de désolidarisation et de pontage de fissures en polypropylène munie de crampons carrés arrondis. Ces crampons sont spécialement conçus pour y accueillir et tenir en place le câble chauffant.

L'endos de la membrane °STELPRO est muni d'un matériel tissé en polypropylène qui assure une bonne adhérence entre le sous-plancher et la membrane.



La membrane de désolidarisation °STELPRO est aussi un système d'installation de câbles chauffants hors pair pour tous les types de revêtements de sol, y compris les revêtements de sol souples ou en bois.

SIMPLICITÉ, EFFICACITÉ ET ÉCONOMIES

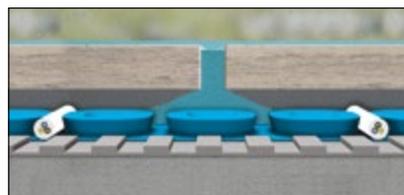
- L'installation d'un câble chauffant est simplifiée grâce à la membrane de désolidarisation.
- Il n'est plus nécessaire de planifier l'emplacement des gabarits, ce qui évite les erreurs et fait gagner du temps.
- Les problèmes de gabarits qui se décollent au mauvais moment sont résolus.
- **De plus, lors de la pose d'un carrelage, une étape est supprimée** : il n'est plus nécessaire de recouvrir le câble chauffant d'une sous-finition autolissante.

AVANTAGES DE LA MEMBRANE °STELPRO

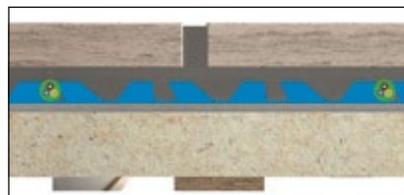
DÉSOLIDARISATION : La membrane °STELPRO neutralise les mouvements longitudinaux entre le sous-plancher et les carreaux afin d'empêcher la fissuration des carreaux; il est ainsi possible d'installer un système de plancher chauffant même sur des supports problématiques, comme du bois, et des supports fissurés, mais stables.



GESTION DE LA VAPEUR : La conception brevetée de la membrane °STELPRO permet la création de poches d'air entre le sous-plancher et la membrane. L'excès d'humidité provenant du sous-plancher se frayera un chemin vers ces poches d'air et un cycle de vapeur sera créé. Ce cycle permettra d'équilibrer le contenu d'humidité du sous-plancher, ce qui aidera à protéger le revêtement de sol contre d'éventuels dommages et rendra possible l'installation d'un système de plancher chauffant même sur des supports qui ne sont pas complètement secs ou qui sont sensibles à l'humidité, comme des sous-planchers de bois, de béton et de gypse.



DISTRIBUTION DE LA CHARGE : La conception brevetée de la membrane °STELPRO permet de transmettre uniformément la charge du revêtement de sol au sous-plancher. Chaque crampon carré arrondi possède une cavité centrale de la forme d'une pyramide inversée. Lorsqu'elle est remplie de ciment-colle ou de sous-finition autolissante, cette pyramide inversée devient une structure incompressible. Ces cavités agissent comme des piliers dans la structure de soutien.



LES AVANTAGES EN DÉTAIL

- Grâce aux propriétés de désolidarisation et de pontage des fissures de la membrane °STELPRO, il est possible d'installer un système de plancher chauffant sur divers sous-planchers, y compris du contreplaqué, du béton, etc.
- En raison de sa faible hauteur de seulement 5,5 mm (1/4 po), la membrane °STELPRO représente la solution idéale pour les projets de construction et de rénovation qui visent à minimiser les différences de niveau entre les planchers finis chauffés et non chauffés.
- Le faible poids de la membrane en fait le choix idéal pour les applications où la capacité de charge du sous-plancher est limitée.
- Grâce à sa conception avec des poches d'air, la membrane de désolidarisation procure une faible inertie thermique. La chaleur sera transférée rapidement et efficacement vers les carreaux, offrant ainsi un confort plus rapide qu'une installation traditionnelle.
- Une installation offrant une économie de temps et d'argent, jumelée à un système de plancher chauffant efficace et sécuritaire font de la membrane °STELPRO un choix idéal.
- Il n'est PAS nécessaire de couvrir le câble chauffant d'une sous-finition autolissante avant d'installer les carreaux, ce qui permet de faire des économies importantes en termes de matériaux, de temps et de coûts, en plus d'alléger la structure du plancher.
- La membrane °STELPRO ne requiert aucun entretien une fois installée.

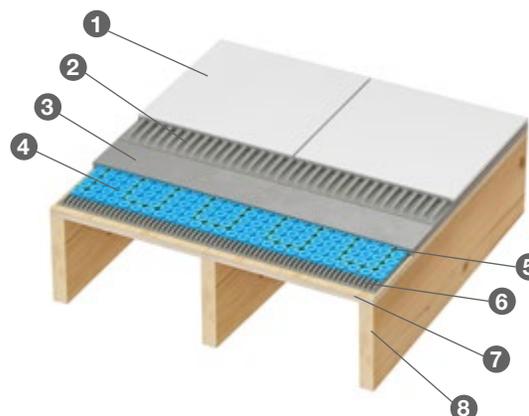
TYPES D'INSTALLATION

1 SOUS-PLANCHER DE BOIS

Considérations et détails pour une installation sur un sous-plancher de bois :

Le bois et ses dérivés sont couramment utilisés dans le domaine de la construction. Tous les matériaux de bois sont sujets à des mouvements continus de dilatation, de contraction, de flexion et de déformation liés à la variation de l'humidité et à la charge appliquée. Ces mouvements peuvent être saisonniers ou peuvent être attribuables à un incident isolé, tel qu'un incident de plomberie, et auront lieu tout au long de la durée de vie de la structure.

- La membrane °STELPRO est étendue directement sur la surface entière où les carreaux seront posés.
- Le câble chauffant est ensuite installé dans les zones où la chaleur est désirée, inséré entre les crampons de la membrane.
- Utilisez un ciment-colle modifié ou non-modifié pour l'installation du carrelage ou une sous-finition autolissante de 1/2 po de hauteur au-dessus des crampons pour l'installation d'un revêtement de sol souple ou en bois.



1. Revêtement de sol
2. Ciment-colle modifié (ANSI A118.11) ou non-modifié (ANSI 118.1) ou adhésif approprié pour revêtement de sol souple ou en bois
3. Ciment-colle ou sous-finition autolissante
4. Membrane de désolidarisation de °STELPRO
5. Câble chauffant
6. Ciment-colle Portland modifié au latex (ANSI A118.11)
7. Contreplaqué ou OSB simple ou doublé
8. Solives

SOUS-PLANCHERS DE BOIS (OSB OU CONTREPLAQUÉ)

ESPACEMENT DES SOLIVES DE PLANCHER	COUCHE DE CONTREPLAQUÉ OU OSB	TYPE DE CARREAUX	TAILLE MIN. DE CARREAU*	ÉPAISSEUR MIN. DU SOUS-PLANCHER
16 po cc OSB ou contreplaqué	Simple	Céramique / Porcelaine	2 po x 2 po	19/32 po 5/8 po nominal avec écart de 1/8 po
19,2 po cc OSB ou contreplaqué	Simple	Céramique / Porcelaine	2 po x 2 po	23/32 po 3/4 po nominal avec écart de 1/8 po
24 po cc OSB ou contreplaqué	Doublée	Céramique / Porcelaine	2 po x 2 po	23/32 po 3/4 po nominal avec écart de 1/8 po
16 po cc OSB ou contreplaqué	Doublée	Pierre naturelle	2 po x 2 po	19/32 po 5/8 po nominal avec écart de 1/8 po
19,2 po cc OSB ou contreplaqué	Doublée	Pierre naturelle	2 po x 2 po	23/32 po 3/4 po nominal avec écart de 1/8 po
24 po cc OSB ou contreplaqué	Doublée	Pierre naturelle	2 po x 2 po	23/32 po 3/4 po nominal avec écart de 1/8 po

*Des carreaux de taille inférieure à 2 po x 2 po peuvent être utilisés. Pour ce faire, remplissez la membrane de désolidarisation avec une sous-finition autolissante jusqu'à une hauteur minimale de 1/4 po au-dessus des crampons.

- Épaisseur minimale pour sous-finition supplémentaire : 3/8 po ou 10 mm.
- Sous-finition : APA C-C Plugged Exterior (à face obturée).
- Sous-finition supplémentaire requise pour des solives espacées de plus de 19,2 po pour tout type de carreaux.
- Sous-finition supplémentaire requise pour tout type de pierres naturelles, peu importe l'espacement des solives.
- Sous-finition de 1/2 po (13 mm) ou moins : fixations espacées aux 4 po (102 mm) autour du périmètre et aux 6 po (152 mm) à l'intérieur.
- Sous-finition de plus de 1/2 po (13 mm) : fixations espacées aux 6 po (152 mm) autour du périmètre et aux 6 po (152 mm) à l'intérieur.

PROCÉDURE DE TEST : ASTM C627 : « MÉTHODE DE TEST STANDARD POUR ÉVALUER LES SYSTÈMES D'INSTALLATION DE CARREAUX DE CÉRAMIQUE À L'AIDE D'UN TEST DE TYPE ROBINSON »

NO DE RAPPORT	SOUS-PLANCHER	CARREAUX	ESPACEMENT DE SOLIVES	CLASSEMENT
TCNA-772-14	Béton	Porcelaine 12 po x 12 po	Non applicable	Extra lourd
TCNA-773-14	OSB/Contreplaqué	Porcelaine 12 po x 12 po	19,2 po	Extra lourd

MATÉRIAUX POUR SOUS-PLANCHERS DE BOIS (OSB OU CONTREPLAQUÉ)

Adhésif pour fixer la membrane °STELPRO au sous-plancher	Ciment-colle Portland modifié au latex (ANSI A118.11)
Sous-finition autolissante	Selon les recommandations du fabricant de sous-finition autolissante
Adhésif pour revêtement de sol souple ou en bois	Selon les recommandations du fabricant de revêtement de sol et d'adhésif
Adhésif pour fixer les carreaux à la membrane °STELPRO	Ciment-colle modifié (ANSI A118.11) ou non-modifié (ANSI 118.1)
Coulis	Coulis modifié aux polymères (ANSI A118.3, A118.6, A118.7, A118.8)*

*Consultez le fabricant du ciment-colle pour assurer la bonne sélection du ciment-colle et confirmer le temps de séchage requis pour votre installation.

SPÉCIFICATIONS D'INSTALLATION ANSI POUR SOUS-PLANCHERS DE BOIS (OSB OU CONTREPLAQUÉ)

Fixation des carreaux	ANSI (108.5)
Coulis	ANSI (A108.6, A108.9, A108.10)

JOINTS DE DILATATION

La membrane °STELPRO n'élimine PAS la nécessité d'avoir des joints de dilatation, y compris des joints aux périmètres, à l'intérieur de la surface carrelée. Les joints de dilatation doivent être installés conformément aux normes de l'industrie TCNA EJ171 et TTMAC 301 MJ.

PRÉPARATION DU SOUS-PLANCHER

- Les panneaux de bois doivent être fixés adéquatement à la structure du cadre.
- Les panneaux de bois doivent être exempts de poussière, de résidus, de cire, d'huile et de graisse.
- Les panneaux de bois doivent être nivelés avant l'installation de la membrane °STELPRO.
- L'ensemble des clous, vis, fixations et débris exposés doit être éliminé.

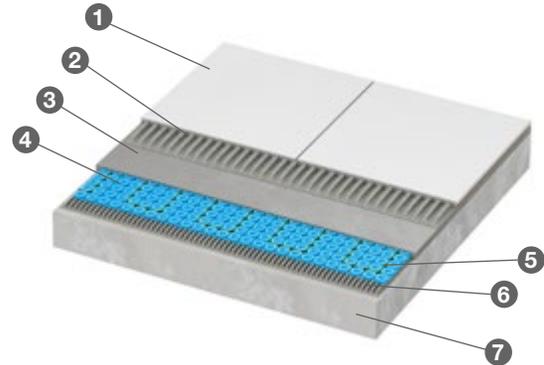
2

SOUS-PLANCHER DE BÉTON

Considérations et détails pour une installation sur un sous-plancher de béton :

La dilatation et la contraction thermiques ainsi que tout autre mouvement entre la chape de béton et les carreaux soumettent la structure à une tension. Cette tension peut ultimement entraîner la fissuration et le décollement des carreaux.

- La membrane °STELPRO est la solution idéale pour l'installation de carreaux de céramique et de pierre naturelle sur une dalle de béton même si celle-ci est fissurée ou n'a pas complètement terminée sa période de séchage.
- La membrane °STELPRO est étendue directement sur la surface entière où les carreaux seront posés. Le câble chauffant est ensuite installé dans les zones où la chaleur est désirée, inséré entre les crampons de la membrane.
- Utilisez un ciment-colle modifié ou non-modifié pour l'installation du carrelage ou une sous-finition autolisante de 1/2 po de hauteur au-dessus des crampons pour l'installation d'un revêtement de sol souple ou en bois.



1. Revêtement de sol
2. Ciment-colle modifié (ANSI A118.11) ou non-modifié (ANSI 118.1) ou adhésif approprié pour revêtement de sol souple ou en bois
3. Ciment-colle ou sous-finition autolisante
4. Membrane de désolidarisation de °STELPRO
5. Câble chauffant
6. Ciment-colle Portland modifié au latex (ANSI A118.11)
7. Structure de béton

L'INSTALLATION DE CARREAUX SUR UN SOUS-PLANCHER DE BÉTON PEUT PRÉSENTER DIVERS DÉFIS.

Le tableau suivant illustre la différence de dilatation thermique entre le sous-plancher de béton et la surface recouverte de carreaux.

REVÊTEMENT DE SOL	RATIO DE DILATATION THERMIQUE
Céramique	6 fois la dilatation thermique du béton
Marbre	7 fois la dilatation thermique du béton
Granite	9 fois la dilatation thermique du béton

MATÉRIAUX POUR SOUS-PLANCHERS DE BÉTON

Adhésif pour fixer la membrane °STELPRO au sous-plancher	Ciment-colle Portland modifié au latex (ANSI A118.11)
Sous-finition autolisante	Selon les recommandations du fabricant de sous-finition autolisante
Adhésif pour revêtement de sol souple ou en bois	Selon les recommandations du fabricant de revêtement de sol et d'adhésif
Adhésif pour fixer les carreaux à la membrane °STELPRO	Ciment-colle modifié (ANSI A118.11) ou non-modifié (ANSI 118.1)
Coulis	Coulis modifié aux polymères (ANSI A118.3, A118.6, A118.7, A118.8)*

*Consultez le fabricant du ciment-colle pour assurer la bonne sélection du ciment-colle et confirmer le temps de séchage requis pour votre installation.

SPÉCIFICATIONS D'INSTALLATION ANSI POUR SOUS-PLANCHERS DE BÉTON

Fixation des carreaux	ANSI (108.5)
Coulis	ANSI (A108.6, A108.9, A108.10)

JOINTS DE DILATATION

La membrane °STELPRO n'élimine PAS la nécessité d'avoir des joints de dilatation, y compris des joints aux périmètres, à l'intérieur de la surface carrelée. Les joints de dilatation doivent être installés conformément aux normes de l'industrie TCNA EJ171 et TTMAC 301 MJ.

PRÉPARATION DU SOUS-PLANCHER DE BÉTON

- Le sous-plancher de béton doit être compact et solide.
- Si des fissures sont présentes dans le sous-plancher, celles-ci doivent présenter un mouvement longitudinal maximal de 1/8 po (AUCUN MOUVEMENT VERTICAL).
- Les débris, la poussière, la cire, la graisse et les résidus d'huile doivent être éliminés ou érodés pour assurer une meilleure adhérence au ciment-colle.
- Avec un ragréage de ciment-colle de la membrane de désolidarisation, la taille minimale des carreaux est de 2 po x 2 po. Des carreaux de taille inférieure à 2 po x 2 po peuvent être utilisés. Pour ce faire, remplissez la membrane de désolidarisation avec une sous-finition autolissante jusqu'à une hauteur minimale de 1/4 po au-dessus des crampons.

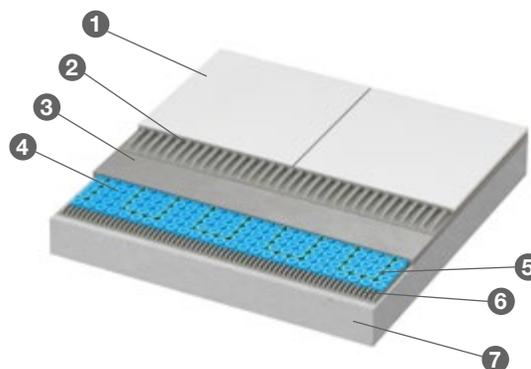
3

SOUS-FINITION À BASE DE GYPSE

La membrane installée sur une sous-finition à base de gypse :

La sous-finition à base de gypse présente de nombreux avantages, mais aussi quelques défis. Le sulfate de calcium CaSO₄ est une composante de la sous-finition à base de gypse qui, lorsqu'elle est en contact avec l'eau, peut entraîner la formation d'ettringite (hydrate de sulfate de calcium et d'aluminium), ce qui augmenterait le volume de la sous-finition. La sous-finition à base de gypse doit être imperméabilisée contre toute exposition à l'eau ou l'humidité pour la durée de vie de l'installation. Respectez les directives du fabricant de la sous-finition afin de bien préparer l'installation et l'application adéquate de l'apprêt avant de fixer la membrane à la sous-finition à base de gypse. La sous-finition à base de gypse doit être appliquée à un sous-plancher structural (sous-plancher de bois ou de béton; pour plus d'information sur la préparation du sous-plancher, consultez les pages précédentes).

- La membrane est la solution idéale pour l'installation de carreaux de céramique et de pierre naturelle sur une sous-finition à base de gypse.
- La membrane est étendue directement sur la surface entière où les carreaux seront posés. Le câble est ensuite installé dans les zones où la chaleur est désirée, inséré entre les crampons de la membrane.
- Utilisez un ciment-colle modifié ou non-modifié pour l'installation du carrelage ou une sous-finition autolissante de 1/2 po de hauteur au-dessus des crampons pour l'installation d'un revêtement de sol souple ou en bois.



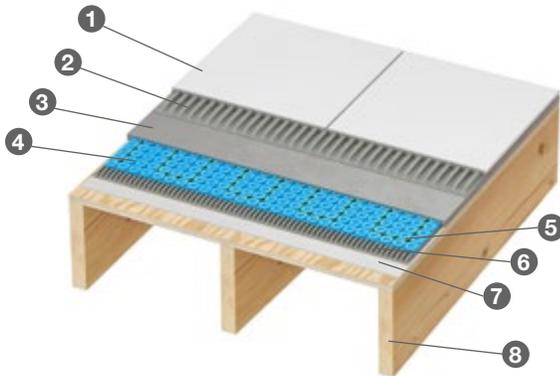
1. Revêtement de sol
2. Ciment-colle modifié (ANSI A118.11) ou non-modifié (ANSI 118.1) ou adhésif approprié pour revêtement de sol souple ou en bois
3. Ciment-colle ou sous-finition autolissante
4. Membrane de désolidarisation de °Stelpro
5. Câble chauffant
6. Ciment-colle Portland modifié au latex (ANSI A118.11)
7. Sous-finition de gypse

Installation intérieure d'un revêtement de sol sur un plancher existant recouvert de vinyle :

Le revêtement de vinyle est une couche non structurale recouvrant un sous-plancher structural, généralement de bois ou de ciment. La préparation du sous-plancher et les détails d'installation sont identiques à ceux d'une application sans revêtement de vinyle.

Considérations supplémentaires à prendre lors d'une installation sur un plancher existant recouvert de vinyle :

- Le vinyle doit adhérer à la surface entière et ne pas être coussiné.
- Avec un ragréage de ciment-colle de la membrane de désolidarisation, la taille minimale des carreaux est de 2 po x 2 po. Des carreaux de mosaïque de taille inférieure à 2 po x 2 po peuvent être utilisés. Pour ce faire, remplissez la membrane de désolidarisation avec une sous-finition autolissante jusqu'à une hauteur minimale de 1/4 po au-dessus des crampons.
- Une SEULE couche de vinyle doit être présente (les couches de vinyle multiples, si présentes, doivent être éliminées).
- Si de la mousse ou une sous-couche quelconque a été installée sous le vinyle, alors le vinyle devra être retiré complètement afin que la membrane soit installée directement sur le sous-plancher.
- Le plancher de vinyle doit être libre de débris, de poussière, de graisse et de cire.
- Un revêtement de vinyle installé en pose libre ou adhérent partiellement n'est PAS permis lors de l'installation de la membrane puisque ceci peut soumettre la structure du plancher à une certaine tension.
- Afin de fixer la membrane au vinyle existant, utilisez un ciment-colle à prise rapide modifié au latex (ANSI A118.4 ou A118.15).
- La membrane n'élimine PAS la nécessité d'avoir des joints de dilatation, y compris des joints aux périmètres, à la surface. Les joints de dilatation doivent être installés conformément aux normes de l'industrie TCNA EJ171 et TTMAC 301 MJ.
- Utilisez un ciment-colle modifié ou non-modifié pour l'installation du carrelage ou une sous-finition autolissante de 1/2 po de hauteur au-dessus des crampons pour l'installation d'un revêtement de sol souple ou en bois.



1. Revêtement de sol
2. Ciment-colle modifié (ANSI A118.11) ou non-modifié (ANSI 118.1) ou adhésif approprié pour revêtement de sol souple ou en bois
3. Ciment-colle ou sous-finition autolissante
4. Membrane de désolidarisation de °Stelpro
5. Câble chauffant
6. Ciment-colle Portland modifié au latex (ANSI A118.11)
7. Revêtement de vinyle existant
8. Solives

MATÉRIAUX POUR SOUS-PLANCHERS RECOUVERTS DE VINYLE EXISTANT

Adhésif pour fixer la membrane °STELPRO au sous-plancher	Ciment-colle à prise rapide modifié au latex (ANSI A118.4, ANSI A118.15)
Sous-finition autolissante	Selon les recommandations du fabricant de sous-finition autolissante
Adhésif pour revêtement de sol souple ou en bois	Selon les recommandations du fabricant de revêtement de sol et d'adhésif
Adhésif pour fixer les carreaux à la membrane °STELPRO	Ciment-colle modifié (ANSI A118.11) ou non-modifié (ANSI 118.1)
Coulis	Coulis modifié aux polymères (ANSI A118.3, A118.6, A118.7, A118.8)*

*Consultez le fabricant du ciment-colle pour assurer la bonne sélection du ciment-colle et confirmer le temps de séchage requis pour votre installation.

SPÉCIFICATIONS D'INSTALLATION ANSI POUR SOUS-PLANCHERS RECOUVERTS DE VINYLE EXISTANT

Fixation des carreaux	ANSI (108.5)
Coulis	ANSI (A108.6, A108.9, A108.10)

INSTALLATION DE LA MEMBRANE

JOINTS DE DILATATION/EXPANSION

Toute structure de plancher recouverte d'un revêtement de carreaux est composée de divers matériaux, y compris les carreaux, le bois, les vis, le béton, le gypse, les adhésifs, les poutres, etc.

Tous ces matériaux sont sujets à des mouvements continus de dilatation et de contraction liés à la variation de l'humidité et à la charge appliquée. Ces mouvements peuvent soumettre la structure à une certaine tension, ce qui risque d'entraîner la fissuration ou le décollement des carreaux puisque ceux-ci sont rigides et ne peuvent supporter les mouvements.

Le joint de dilatation/expansion vise à absorber la tension que subit la structure en permettant un mouvement. La membrane °STELPRO n'élimine PAS la nécessité d'avoir des joints de dilatation, y compris des joints aux périmètres, à la surface. Les joints de dilatation doivent être installés conformément aux normes de l'industrie TCNA EJ171 et TTMAC 301 MJ.

EMPLACEMENT DU JOINT DE DILATATION/EXPANSION

- Un joint doit être installé sur le périmètre complet de l'installation.
- Joint de surface : 16 pi - 20 pi (4,9 m - 6,1 m) dans les deux directions. Réduire la séparation de 25 % s'il est exposé directement aux rayons de soleil, au câble chauffant ou à l'humidité.
- Un joint de surface doit être installé près de tout élément structural (colonnes, poutres, escaliers, portes).
- Un joint de structure doit être installé lorsque deux différentes structures de soutien se rencontrent sous les carreaux ou la sous-finition.
- Les zones encadrées par les joints doivent être carrées ou rectangulaires et comprendre un ratio entre chaque dimension ne dépassant pas 1 :1.5.

1

PRÉPARATION

- Avant de poser la membrane °STELPRO, assurez-vous que le support est porteur, compact, plat et libre d'éléments tels que de l'huile, de la graisse et de la cire, qui risquent de compromettre une bonne adhérence.
- Avant de poser la membrane °STELPRO, assurez-vous que le support est conforme aux normes et aux codes du bâtiment local et national.
- En présence d'un support de bois, assurez-vous que les panneaux sont correctement fixés.
- En présence d'un plancher recouvert de vinyle, assurez-vous que la structure sous le vinyle est saine et adaptée à l'usage prévu, et vérifiez que le vinyle est solidement fixé.
- En présence d'une sous-finition de gypse, vérifiez que l'humidité est inférieure à 2 %.

Ciment-colle requis pour fixer la membrane °STELPRO au support :

50 lb (22,70 kg) pour 80 pi² (9,3 m²) à l'aide d'une truelle carrée ou dentelée de 1/4 po x 3/8 po (6 mm x 10 mm).

2

POSE DE LA MEMBRANE



1 Taillez la membrane et ajustez à sec de façon à couvrir tout le plancher. Alignez les crampons d'une feuille à l'autre.



2 Étendez le ciment-colle approprié sur le sous-plancher avec le côté plat de la truelle pour le faire pénétrer dans le support.



3 Avec une truelle 1/4 po x 3/8 po x 1/4 po, faites des stries uniformes.



4 Déroulez la membrane sur le ciment-colle et appliquez une pression uniforme sur celle-ci à l'aide d'une truelle de bois.



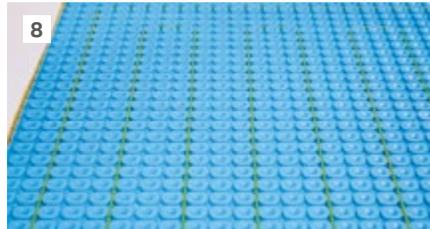
5 Utilisez un rouleau de 75 lb sur la membrane pour obtenir un transfert de ciment-colle de 100 %.



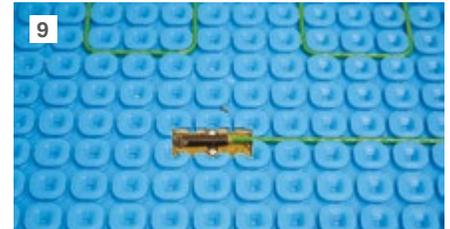
6 Vérifiez l'encollage de la membrane.



7 Pour débuter l'installation du câble chauffant, coupez la membrane pour y insérer le joint mécanique et la partie de la liaison froide nécessaire.



8 Installez le câble selon le guide d'installation en vous assurant d'insérer le câble à un espacement uniforme et à une puissance maximale de 15 watts/pied carré.



9 Pour terminer l'installation du câble, coupez la membrane pour y insérer la terminaison.



10 Installez la sonde de plancher entre 2 passes de câble. Suivez les instructions du fabricant de câbles chauffants.

AVERTISSEMENT

Le temps de séchage du ciment-colle joue un rôle déterminant dans le succès d'une installation avec membrane. Respectez scrupuleusement le temps de cure recommandé par les fabricants de ciment-colles avant de faire le jointoiment des carreaux.

AVERTISSEMENT : CÂBLE CHAUFFANT

Avant l'installation, l'utilisateur et/ou l'installateur doit lire, comprendre et respecter les instructions ci-dessous ainsi que le guide d'installation du Câble.

- Si ces instructions ne sont pas respectées, la garantie sera considérée comme nulle et °STELPRO n'aura aucune responsabilité.
- Les instructions suivantes doivent être respectées afin d'éviter des blessures et/ou dommages à la propriété.
- Le câble chauffant doit être installé par une personne qualifiée là où la loi l'exige et tous les branchements électriques doivent être effectués par un électricien qualifié conformément aux normes et codes du bâtiment local ou national.
- Un circuit électrique dédié au chauffage doit être utilisé pour alimenter le câble chauffant. Un disjoncteur dédié doit être clairement identifié et étiqueté sur le panneau électrique.
- Le câble chauffant doit être connecté à une installation de mise à la terre conformément aux normes et codes du bâtiment local ou national.
- Le câble chauffant ne doit pas être modifié d'une manière quelconque; si l'utilisateur ou l'installateur modifie le câble, la garantie sera considérée comme nulle et °STELPRO n'aura aucune responsabilité.
- Ne jamais alimenter le câble lorsqu'il est encore enroulé sur la bobine; ceci pourrait endommager le câble et provoquer un incendie.
- La portion chauffante du câble incluant le joint à la liaison froide et la fin du câble doivent être enrobées de ciment et se retrouver entièrement sous le revêtement de sol.
- Utiliser uniquement le Câble Vert Surface XL avec la membrane °STELPRO.
- Se conformer obligatoirement aux normes suivantes : CANADA CAN/CSA-C22.2 No. 130-16 USA UL 1673 et ANSI/IEEE 515.1-2005.
- Le thermostat doit être conforme aux normes suivantes : CANADA C22.2 No. 24-93 USA UL 873.
- Installer le câble chauffant à tous les trois crampons carrés arrondis ou en alternance uniforme de 2 crampons-3 crampons. En aucun cas la puissance ne doit dépasser 15 watts/pied carré. Un espacement du câble plus rapproché pourrait entraîner un dommage au câble et au revêtement de sol.
- **NE JAMAIS UTILISER** un câble chauffant conçu pour 110V/120V avec une puissance de 208V/220V/240V.
- **NE JAMAIS COUPER OU MODIFIER** le câble chauffant; ceci modifierait sa résistance et pourrait provoquer une surchauffe.
- Éviter de plier le câble chauffant avec un rayon de courbure inférieur à 0,5 po puisque ceci risque d'endommager la gaine et l'intégrité du câble.
- Ne jamais passer un câble chauffant sous les murs.
- La température minimale d'application du câble chauffant est de 0 °C (32 °F).

3

POSE DES CARREAUX



Avec le ciment-colle approprié, remplissez la membrane avec le côté plat de la truelle.



Ajoutez du ciment-colle et créez des stries avec le côté dentelé d'une truelle appropriée.



Installez les carreaux. Assurez-vous d'un encollage complet.



AVERTISSEMENT

L'adhérence complète peut dépendre de la consistance du ciment-colle, de l'angle d'inclinaison de la truelle et de la planéité du support. Si vous ne parvenez pas à assurer une adhérence complète, retirez le carreau et appliquez de nouveau du ciment-colle en portant attention à la consistance du ciment-colle et à son application. Dans le cas des carreaux d'une grandeur de 12 po x 12 po ou plus grand, il est recommandé d'utiliser la technique du double encollage pour poser les carreaux.

GARANTIE LIMITÉE STELPRO

°STELPRO Design Inc. (nommé ci-après « °STELPRO ») garantit à l'acheteur original que la membrane de désolidarisation (nommé ci-après le « Produit ») vendue par °STELPRO, une fois installée conformément aux instructions de °STELPRO, est libre de tout défaut de matériel et de main-d'oeuvre tel que décrit dans ce document.

PÉRIODE DE COUVERTURE

Cette Garantie Limitée prend effet à la date d'achat du Produit par le premier propriétaire et demeure en vigueur pour une période de vingt-cinq (25) ans [trois cent (300) mois consécutifs] à partir de la date d'achat originale du Produit. Cette Garantie Limitée est valide pour les Produits achetés et installés au Canada ou aux États-Unis seulement.

CONDITIONS

Cette Garantie Limitée est applicable seulement aux Produits nouveaux et inutilisés achetés de °STELPRO ou de ses dépositaires autorisés, pour autant que les instructions d'installation contenues dans le guide d'installation aient été respectées. Toute réclamation faite sous la couverture de cette Garantie Limitée doit être faite par écrit à l'intérieur d'une période de soixante-douze (72) heures suivant l'événement menant à cette réclamation ou l'apparition de la défectuosité à °STELPRO inc.

Courriel : elec.tech@STELPRO.com, ou

Par la poste : **STELPRO Soutien technique**
1041 rue Parent,
Saint-Bruno-de-Montarville, QC
J3V 6L7 Canada

Le réclamant, sous couverture de cette garantie, doit présenter sa demande à °STELPRO accompagnée d'une preuve d'achat du Produit, d'une preuve démontrant que l'installation du Produit a été faite selon les directives d'installation (photos recommandées), du journal des tests de câbles chauffants complété et de tout autre document requis par °STELPRO.

Toute pièce remplacée sous les termes de cette Garantie Limitée devient la propriété de °STELPRO.

CE QUE °STELPRO FERA ET NE FERA PAS

L'obligation de °STELPRO sous cette Garantie Limitée se limite, sous toute réserve, à la réparation ou au remboursement de la section défectueuse de la membrane de désolidarisation fournie au préalable, si °STELPRO a déterminé que le Produit a des défauts matériels ou de main-d'oeuvre.

°STELPRO réparera ou remboursera la section de la membrane de désolidarisation défectueuses, à son unique et entière discrétion, sans frais. Tout remboursement ne sera fait que pour les pièces défectueuses, aucune indemnité ni aucun remboursement ne seront versés pour les salaires, la main-d'oeuvre et coûts de fret. Si °STELPRO choisissait de rembourser la membrane de désolidarisation, le remboursement sera équivalent au montant le plus bas entre le prix d'achat ou le prix de détail suggéré. Pour ce qui est des pièces qui ne sont pas fabriquées par nous, la garantie appliquée sera la même que celle dont nous bénéficions de la part de nos fournisseurs.

Afin de maintenir son engagement envers la qualité du produit et l'innovation, °STELPRO se réserve le droit, en tout temps et sans encourir d'obligations, de réviser, changer, modifier ou cesser toutes spécifications, caractéristiques, design ou composantes du Produit.

CONDITIONS D'INSTALLATION

En plus de se conformer aux conditions incluses dans le guide d'installation °STELPRO en vigueur, qui fait partie intégrante de la présente par sa référence, l'installation du Produit doit être faite en conformité avec les normes standards, conjointement avec l'installation des câbles chauffants °STELPRO, de thermostats °STELPRO (sauf une équivalence appropriée, tel que déterminé par °STELPRO) et avec de l'adhésif compatible avec un système de plancher chauffant électrique.

AVERTISSEMENT

- Omettre d'installer le Produit avec une unité de contrôle et un système de protection (incluant le disjoncteur différentiel de mise à la terre) en conformité avec le code électrique de votre région, ou tel qu'indiqué dans le guide d'installation, peut provoquer un incendie.

EXCLUSIONS, NE SONT PAS GARANTIS

- Bris résultant d'une mauvaise installation;
- Dommages résultant d'abus, mauvaise installation, réparations non conformes, service, entretien et/ou entreposage, modifications ou utilisation de pièces autres que celles fabriquées ou fournies par °STELPRO;
- Dommages résultant d'abus ou négligence concernant le Produit;
- Utilisation de câbles chauffants ou de thermostats autres que les produits °STELPRO, (sauf une équivalence appropriée, tel que déterminé par °STELPRO);
- Dommages occasionnés par l'eau, inondation, accident, feu ou catastrophe naturelle;
- Les dommages résultant d'un défaut de structure ou de sous-plancher.
- Les fissures et le décollement du carrelage ou du coulis dues à une défaillance ou à un mouvement structurel, à une déflexion excessive ou à une autre défaillance du substrat.
- Dommages indirects, accessoires, ou tout autre dommage (incluant frais de main-d'oeuvre, désagrément, perte de temps ou perte de revenu).

CLAUSE LIMITATIVE DE RESPONSABILITÉ

CETTE GARANTIE EST EXPLICITEMENT DONNÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRIMÉE OU TACITE, INCLUANT, SANS CLAUSE LIMITATIVE, TOUTES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, APTITUDE À L'EMPLOI OU À UNE FONCTION PARTICULIÈRE. BIEN QU'ELLES NE PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES, LES GARANTIES SOUS-ENTENDUES SONT LIMITÉES EN TERME DE DURÉE À LA VIE DE LA GARANTIE LIMITÉE EXPRESSE ET TACITE. TOUS LES DOMMAGES CONSÉQUENTS OU ACCESSOIRES SONT EXCLUS DE LA COUVERTURE SOUS CETTE GARANTIE LIMITÉE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES N'AUTORISENT PAS D'AVIS DE NON RESPONSABILITÉ, CLAUSES LIMITATIVES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-HAUT; DONC, ILS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. CETTE GARANTIE VOUS DONNE DES DROITS PRÉCIS QUI PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTS D'UN ÉTAT OU PROVINCE À L'AUTRE.

Aucun revendeur, installateur de produits °STELPRO ou toute autre personne n'est autorisé à faire des affirmations, représentations ou garanties autres que celles contenues dans cette Garantie Limitée.